



La mort exemplaire. Les universitaires face à leur mort dans les exempla homilétiques (XIIIe-XIVe siècle)

Antoine Destemberg

► To cite this version:

Antoine Destemberg. La mort exemplaire. Les universitaires face à leur mort dans les exempla homilétiques (XIIIe-XIVe siècle). Hypothèses 2006. Travaux de l'Ecole doctorale d'Histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007, pp.133-145. 10.3917/hyp.061.0133 . hal-03310680

HAL Id: hal-03310680

<https://hal.science/hal-03310680>

Submitted on 17 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PUBLICATIONS DE LA SORBONNE



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

LA MORT EXEMPLAIRE

Les universitaires face à leur mort dans les exempla homilétiques (xiii^e-xiv^e siècle)

[Antoine Destemberg](#)

Éditions de la Sorbonne | « [Hypothèses](#) »

2007/1 10 | pages 133 à 145

ISSN 1298-6216

ISBN 9782859445782

DOI 10.3917/hyp.061.0133

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2007-1-page-133.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

© Éditions de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La mort exemplaire

Les universitaires face à leur mort dans les exempla homilétiques (XIII^e-XIV^e siècle)

Antoine DESTEMBERG *

La mort occupe une place centrale dans l'imaginaire collectif de la société chrétienne du Moyen Âge occidental. Les conditions du salut dictent aux fidèles les modalités de leur comportement durant la vie, et la mort elle-même apparaît comme un moment particulièrement exemplaire de cette vie : on a la mort que l'on mérite. Dans l'au-delà même, le traitement infligé aux morts est en adéquation avec la façon dont ils ont vécu. Les discours de la prédication ont largement utilisé, dans un but explicitement moral, cette perspective immuable de la « mort de soi » et de ses conditions dans l'au-delà¹. Dans le contexte des derniers siècles du Moyen Âge, ces pratiques pastorales s'affinent, se dotent d'instruments efficaces destinés à la prédication, tandis que la société chrétienne se pense en catégories sociales de plus en plus nettement différenciées². Dans ces conditions, les sermons *ad status* s'adressent à un groupe social particulier défini selon divers critères, comme l'âge, le statut marital ou encore la profession. Des sermons destinés spécialement aux maîtres et aux étudiants de l'*universitas* ont été confectionnés, prononcés, et circulent, de même que ces universitaires

* Allocataire-moniteur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, prépare une thèse sous la direction de Claude Gauvard, *L'honneur des universitaires au Moyen Âge : étude d'imaginaire social*. Abréviation : TUBACH = F.C. TUBACH, *Index exemplorum. A Handbook of Medieval Religious Tales*, Helsinki, 1969.

1. D. D'AVRAY, « Sermons on the Dead before 1350 », *Studi Medievali*, 31 (1990), p. 207-223 ; ID., *Death and the Prince. Memorial Preaching before 1350*, Oxford, 1994.

2. J. BATANY, « Les "Danses Macabré" : une image en négatif du fonctionnalisme social », dans *Dies illa. Death in the Middle Ages. Proceedings of the 1983 Manchester Colloquium*, J.H.M. TAYLOR dir., Liverpool, 1984, p. 15-27.

trouvent leur place dans les recueils d'*exempla*³. Scruter la mort des universitaires médiévaux dans les *exempla* homilétiques permet donc d'approcher l'imaginaire social qui s'élabore autour de cette catégorie professionnelle intellectuelle à la fin du Moyen Âge.

Comme avait pu le remarquer Jacques Le Goff, établissant ainsi un parallèle avec la catégorie sociale des usuriers, la mort exemplaire des universitaires médiévaux apparaît comme un discours plus large sur les conditions sociales, professionnelles et intellectuelles de cette communauté qui s'affirme. Cela supposait, selon l'historien, que la reconnaissance sociale de ces intellectuels médiévaux était acquise, de même que leur assimilation à la société des élus, c'est-à-dire « celle qui doit prolonger dans l'au-delà et pour toujours les méritants d'ici-bas »⁴. Cette vision est-elle confirmée par les récits exemplaires ?

De façon générale, la présence de maîtres ou d'étudiants dans les récits véhiculés par les *exempla* est assez faible⁵. Ceci s'explique probablement par les caractéristiques mêmes de l'*exemplum*, qui se veut un récit édifiant à portée universelle. Les récits préfèrent donc évoquer des clercs, sans autre précision, des moines, des bourgeois, des vieilles femmes, etc., les auditeurs devant pouvoir se reconnaître aisément dans le récit. Pour les prédicateurs qui utilisent ces *exempla*, les expériences de maîtres ou d'étudiants restent relativement marginales, à l'image, peut-être, de la présence universitaire dans l'ensemble de la population. Pour ne citer qu'un seul exemple, le grand prédicateur Étienne de Bourbon, auteur d'un considérable recueil, le *Tractatus de diversis materiis predicalibus*, rédigé entre 1250 et 1261, et rassemblant plus de trois mille *exempla*, s'avère être l'auteur le plus prolixe en récits concernant la vie universitaire : nous avons pu ainsi relever vingt-neuf *exempla* issus principalement de l'expérience personnelle d'Étienne de Bourbon à l'université de Paris. Néanmoins, rapporté à l'envergure de son œuvre, ceci ne représente qu'à peine 1 % des *exempla* rassemblés. Notons enfin que, lorsque les récits sont localisés, ils se déroulent dans une immense majorité à Paris. L'expérience parisienne de la plupart des auteurs joue sans doute un grand rôle, mais même chez des auteurs italiens des XIII^e et

3. Pour une définition de l'*exemplum*, voir C. BRÉMOND, J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, *L'Exemplum*, Turnhout, 1982, p. 37-38.

4. J. LE GOFF, *La Bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge*, Paris, 1986, rééd. 1997, p. 52-53.

5. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'étude systématique et récente tentant d'observer le monde universitaire médiéval à travers le prisme de ces *exempla* ; citons néanmoins l'article déjà ancien de C.H. HASKINS, « The University of Paris in the Sermons of the Thirteenth Century », dans *Studies in Medieval Culture*, Oxford, 1929, p. 36-71.

XIV^e siècles, Paris semble rester la ville universitaire par excellence, confirmant son rôle de phare dans l'imaginaire de ces intellectuels.

Cette étude s'appuie sur un double corpus d'*exempla* issus d'auteurs ou d'œuvres variés, datant essentiellement des XIII^e et XIV^e siècles, et réunis autour du thème du monde universitaire médiéval⁶. Ce corpus n'a aucune prétention à l'exhaustivité mais permet une première approche des enjeux de l'exploitation de tels récits. Le premier corpus (A) correspond à l'ensemble des récits que nous avons pu réunir à ce jour : il s'agit de quatre-vingt-dix-huit *exempla*. Dans ce premier corpus, nous n'avons pas eu le souci de faire disparaître les récits qui s'avéraient parfois strictement identiques chez plusieurs auteurs, mais nous nous sommes plutôt attaché à dénombrer les occurrences. En revanche, le corpus B correspond à un corpus raisonné, qui s'appuie sur la variété des récits : il est donc obtenu après élimination des récits redondants retenus dans le corpus A. On obtient alors soixante-seize *exempla* différents.

Au sein de ce corpus, on constate que la mort est un horizon fréquent des étudiants et maîtres. Elle est présente dans vingt-huit de nos *exempla* et son thème est véhiculé par treize récits différents. On ne s'étonnera pas d'une si forte proportion de ce thème morbide dans ces récits destinés à inviter les auditeurs à œuvrer pour leur salut⁷. Notons néanmoins que si la mort occupe plus du quart des récits exemplaires ainsi considérés – 28,6 % du corpus A –, la variété des récits utilisés par les prédicateurs s'avère moindre – 17,1 % du corpus B –, preuve que les *exempla* sur ce thème circulaient largement. L'exemple le plus fameux est certainement l'*exemplum* dit de maître Serlo, mettant en scène un étudiant ou un maître trépassé revenant prévenir son ancien condisciple de la dureté de la pénitence qui attend les intellectuels dans l'au-delà : on a pu relever plus de vingt-cinq occurrences de ce même récit, avec quelques variantes parfois, chez divers prédicateurs comme Jacques de Vitry, les dominicains Humbert de Romans, Étienne de Bourbon et Arnold de Liège, ou encore des maîtres séculiers de l'université de Paris comme Robert de Sorbon ou Guillaume de Montreuil, jusqu'à des auteurs italiens comme Jacopo Passavanti ou Jacques de Voragine, ce dernier en donnant une version particulièrement détaillée dans sa *Légende dorée*⁸.

La mort est présente dans les *exempla* sous trois formes : elle peut être une perspective, invitant sa victime à se convertir et à renoncer à ses péchés,

6. Cf. liste des sources en annexe.

7. J. BERLIOZ et C. RIBEAUCOURT, « *Mors est timenda*. Mort, morts et mourants dans la prédication médiévale : l'exemple de l'*Alphabet des récits* d'Arnold de Liège (début du XIV^e siècle) », dans *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, D. ALEXANDRE-BIDON et C. TREFFORT dir., Lyon, 1993, p. 17-30.

8. Pour un premier recensement, voir TUBACH, n° 1103.

qui sont mis en lumière à cette occasion ; elle peut être également immédiate, survenant au cours même du récit, dans un processus d'« exemplarisation » de cet instant fatal ; enfin, la mort peut être effective et préalable au récit exemplaire ; dans ce dernier cas, s'élabore un discours sur les liens entre les vivants et les morts, le héros du récit étant, à plusieurs reprises, un revenant. Dans tous les cas, elle participe à l'élaboration d'une *memoria* universitaire.

La perspective de la mort est l'instrument privilégié des prédicateurs pour inciter leur auditoire à la conversion, à l'adoption d'une vie chrétienne irréprochable. Il n'est pas rare que le modèle de conversion proposé par les prédicateurs mendiants aux universitaires séculiers soit d'intégrer leur ordre. En effet, dans le contexte de la seconde moitié du XIII^e siècle et du conflit qui opposa durablement universitaires séculiers et ordres mendiants, la diffusion d'*exempla* essentiellement véhiculés par les auteurs dominicains s'inscrit dans cette lutte d'influence pour la primauté intellectuelle des Mendiants sur les séculiers⁹. Ainsi, Étienne de Bourbon, abordant le thème de la mort dans le chapitre de son *Tractatus* consacré à l'orgueil, rapporte cet *exemplum* qu'il dit tenir d'un autre grand prédicateur dominicain, Humbert de Romans :

« De même il est dit à propos de cela [la mort] que, alors que frère Gueric était un grand maître parisien, il entendit un jour une leçon sur Adam et ses héritiers : "Il vécut tant d'années, et il est mort ; et il vécut tant d'années" [...] ; songeant que la médecine ne pouvait empêcher que la mort soit la conclusion de tous et qu'elle imposait la fin, il délaissa la philosophie enflée et vide, entra dans l'ordre des Prêcheurs, où, libéré de toute philosophie, il dirigea de nombreuses années après la théologie à Paris. »¹⁰

Si le récit de conversion de Gueric de Saint-Quentin s'appuie sur des faits vérifiables¹¹, il convient surtout de noter que la perspective de la mort inévitable est présentée comme une invitation forte à la conversion.

Plusieurs auteurs du XIII^e siècle utilisent une anecdote bien connue, transmise par la littérature cistercienne et relative à l'intervention de saint

9. Sur le conflit entre séculiers et ordres mendiants au sein de l'université de Paris, voir M.-M. DUFEIL, *Guillaume de Saint-Amour et la polémique universitaire parisienne, 1250-1259*, Paris, 1972 ; et L. PELLEGRINI, *L'Incontro tra due « invenzioni » medievali : Università e Ordini Mendicanti*, Naples, 2003.

10. ÉTIENNE DE BOURBON (éd. LECOY), n° 262. Traduction du latin par l'auteur.

11. Gueric de Saint-Quentin était, avant son entrée chez les Dominicains en 1225, maître ès arts et probablement maître en médecine. Il fut maître régent en théologie de 1233 à 1242. En 1238, il fut nommé recteur du couvent de Saint-Jacques à Paris et en dirigea le *studium*. Il enseigna également quelque temps à Bologne, avant sa mort à Paris en 1245.

Bernard dans les écoles parisiennes à Pâques 1140¹². L'abbé cistercien cherche à montrer aux étudiants le caractère vain des discours scolastiques et leur annonce leur damnation future. Usant des arguments de la logique qu'il maîtrise tout en les dénonçant, il développe ainsi sa conception de la mort :

« L'homme est un animal raisonnable et mortel [...]. Étant donné cette double condition de créature raisonnable et mortelle, il découle de là une double vérité ; c'est que la mort humilie la raison, et que la raison console la mort. »¹³

Pour l'abbé cistercien, la vanité du raisonnement scolastique se lit dans cette forme de consolation qu'il offre face à la mort et qui détourne le vrai chrétien d'une conscience et d'une préparation à sa propre fin. La mort de l'universitaire met donc en exergue sa condition de pécheur, animé par l'orgueil et la vanité de sa science. Mais le répertoire des péchés attribués au monde des écoles va au-delà du seul orgueil. On trouve notamment la condamnation régulière du goût du luxe : ainsi, cet *exemplum* partagé par plusieurs prédicateurs, dont Humbert de Romans et Étienne de Bourbon, mettant en scène un étudiant habitué à vivre confortablement, dans une chambre luxueuse, meublée d'un lit au matelas moelleux et couvert d'une couverture délicate¹⁴. L'un de ses collègues, entré récemment chez les Dominicains, l'invite à méditer sur la chambre, le matelas et la couverture qu'il aura en enfer, citant Isaïe (14, 11) : « Ton cadavre a chu, ta superbe est rabaissée aux enfers, au-dessous de toi un lit de vermine et ta couverture est faite de vers. » Terrifié par cette perspective macabre, l'étudiant pécheur abandonne sa chambre et adopte la vie évangélique de l'ordre mendiant.

Ces exemples montrent à quel point la perspective de la mort peut apparaître comme dissuasive pour ces universitaires, comme un obstacle à l'adoption du mode de vie du travailleur intellectuel. Néanmoins, tant que la mort reste une perspective, maîtres et étudiants peuvent encore user de leur conscience pour infléchir ce mode de vie et espérer une condition meilleure dans l'au-delà. Comme l'a souligné Jérôme Baschet, la perspective du châtement infernal après la mort, telle qu'elle apparaît dans les *exempla*, participe pleinement de cette « logique de l'inversion », fondamentale pour la morale chrétienne, établissant que ceux qui se sont réjouis dans leur vie terrestre souffriront dans l'au-delà, et ceux qui ont souffert se réjouiront.

12. J. VERGER, « Le cloître et les écoles », dans *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité. Colloque de Lyon-Cîteaux-Dijon*, Paris, 1992, p. 459-473 ; S.C. FERRUOLO, *The Origins of the University. The Schools of Paris and their Critics (1100-1215)*, Stanford, 1985, p. 47-86.

13. JACQUES DE VITRY, n° 32, trad. dans LECOY (1992), n° 18. Récit comparable chez ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 254 et HUMBERT DE ROMANS, n° 176.

14. TUBACH, n° 544 ; ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 130 ; HUMBERT DE ROMANS, n° 109.

Cette inversion repose sur une double dualité : à la dualité mérite/démérite dans l'ici-bas répond la dualité récompense/châtiment dans l'au-delà¹⁵. La mort apparaît donc comme le cœur de cette logique, le moment d'inversion.

Plusieurs *exempla* mettent ainsi en scène ce moment fatal. Si les récits le détaillent rarement, ils insistent en revanche sur les conditions préalables à la mort, conditions qui dictent cette conclusion funeste. Le dominicain Jean Gobi raconte la mort d'un étudiant ambitieux, récit qu'il dit tenir de la propre expérience de Jacques de Vitry alors qu'il était étudiant à Paris. Jacques de Vitry, invitant son compagnon à le rejoindre en religion, se voit alors exposer le projet de carrière de celui-ci : devenir maître ès arts à Paris, puis maître en médecine à Montpellier en quatre ans, enfin maître en lois à Bologne après cinq ans, avant de se résoudre à entrer en religion. La conclusion de l'*exemplum* est aussi brève que le projet de carrière de l'étudiant était long : « À ces mots, il entra dans son lit, et le lendemain, alors qu'il était appelé pour la lecture, il fut trouvé mort. »¹⁶ Ce récit illustre toute la fragilité d'une vie dont Dieu seul peut disposer à sa guise, la mort apparaissant comme le châtement immédiat de l'ambitieux. Il en est de même pour le blasphémateur, comme le rappelle un *exemplum* de Césaire de Heisterbach qui décrit la mort d'un étudiant parisien trois jours après avoir blasphémé contre le nom d'Abraham¹⁷. Le récit le plus détaillé de la mort d'un maître parisien nous est transmis par le dominicain Thomas de Cantimpré, décrivant avec force détails l'agonie de Simon de Tournai, célèbre maître des premiers temps de l'université de Paris. Présenté comme un universitaire brillant mais à l'intelligence dévoyée, arrogant, luxurieux et blasphémateur, sa mort est à la hauteur de l'accumulation de ses péchés :

« Sans tarder, ses yeux se retournèrent ; au lieu de paroles humaines il fit entendre un mugissement et l'épilepsie le fit tomber à terre : c'est le troisième jour qu'il reçut le châtement de cette maladie. Le Tout-Puissant le frappa donc d'un mal inguérissable et le priva de toute science jusqu'aux premiers éléments de la grammaire. Il fut même frappé dans son âme d'un mal plus grave ; car, alors que jusqu'à sa mort il fut quasi muet et semblable aux bêtes stupides, il demeura plongé dans la puanteur de la luxure. »¹⁸

Le caractère terrorisant d'une telle mort, pour les auditeurs de cet *exemplum*, en particulier pour des universitaires pouvant se reconnaître aisément dans cette anecdote, s'inscrit parfaitement dans cette pastorale de la

15. J. BASCHET, *Les Justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, Rome, 1993, p. 66 et suiv.

16. JEAN GOBI, n° 325.

17. CÉSAIRE DE HEISTERBACH, I, IV, 20.

18. THOMAS DE CANTIMPRÉ (éd. PLATELLE), p. 199-200.

peur véhiculée par les prédicateurs¹⁹. La pire des conditions pour un mourant est d'être surpris par sa propre mort. Les prédicateurs insistent donc sur cette conscience nécessaire de sa propre fin : *memento mori*. L'exemple même de la « mauvaise mort » est la mort subite, car elle ne permet pas au mourant de se préparer au « grand passage », à une époque où l'Église tente d'imposer la pratique préalable des sacrements de confession, de communion et d'extrême-onction²⁰. Elle assure de façon presque incontournable une damnation éternelle. C'est du moins ce que semblent indiquer les revenants qui tentent de prévenir les vivants de leur condition future dans l'au-delà.

La figure de ces morts qui apparaissent épisodiquement dans le monde des vivants est fréquente dans l'imaginaire médiéval, notamment dans la littérature exemplaire²¹, et dans quatre de nos récits. À une exception près, la structure narrative de l'*exemplum* présente la mort comme préalable au récit. Seul un *exemplum* de Jean Gobi décrit, dans le même récit, à la fois la mort d'un étudiant et son apparition²². Celui-ci s'était illustré par ses qualités intellectuelles qui lui permettaient, lors de disputes scolastiques, d'argumenter seul contre tous, tel un chevalier de parole dans un tournoi. Il avait ainsi suscité l'admiration et la fierté de son propre maître, qui n'hésitait pas à se reposer sur son élève pour ses propres cours. Mais trois jours après s'être illustré, l'étudiant mourut dans son lit, provoquant l'affliction de son maître qui en fut réduit à implorer la clémence divine. L'étudiant défunt apparut alors à son maître, qui s'empessa de le questionner sur quelques controverses scolastiques. Le revenant répondit qu'en enfer aucune question n'était débattue et qu'il n'existait aucun sujet au monde qui éloigne du tourment et des flammes de l'enfer. Cet *exemplum* est très probablement inspiré d'un récit plus détaillé, et fort célèbre, souvent désigné comme l'*exemplum* de maître Serlo, déjà évoqué²³. Dans la version de Jacques de Vitry, destinée à être prêchée *ad scolares*, la scène de l'apparition se situe précisément à Paris, sous le préau de l'église Saint-Germain-des-Prés²⁴. Un étudiant récemment décédé apparaît à son maître, qui l'interroge sur l'étrange manteau de parchemin, recouvert de petites lettres, que porte le revenant. Ce dernier lui répond que ces lettres représentent « tous les

19. M. LAUWERS, *La Mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (Diocèse de Liège, XI-XIII siècles)*, Paris, 1997, p. 393-398.

20. D. ALEXANDRE-BIDON, *La Mort au Moyen Âge (XIII-XVI siècle)*, Paris, 1998, p. 40 et 80-86.

21. J.-C. SCHMITT, *Les Revenants. Les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, 1994, notamment le chap. VI.

22. JEAN GOBI, n° 204.

23. Cf. *supra*, n. 8.

24. JACQUES DE VITRY, n° 31.

sophismes et toutes les vaines subtilités au milieu desquelles [il a] consumé [ses] jours », et que chacune d'elles pèse tant sur son dos que ce manteau lui inflige une souffrance inexprimable. Pour faire prendre conscience de son fardeau à son maître, l'étudiant revenant fait tomber une goutte de sa sueur dans la main de son interlocuteur, qui se trouve instantanément « percée de part en part comme par une flèche aiguë ». Prenant conscience de la souffrance infligée dans l'au-delà aux intellectuels, maître Serlo décide d'abandonner le monde de l'étude pour entrer chez les Cisterciens, et laisse à ses amis ce poème suggestif :

« Aux grenouilles j'abandonne le coassement,
 Au corbeau, le croassement,
 Aux vains, la vanité ; j'attache mon sort
 À une logique qui ne craigne pas le "donc" conclusif de la mort. »²⁵

S'il apparaît une nouvelle fois que l'universitaire non repentí semble être destiné à une damnation éternelle, son rôle dans la mort, pour peu qu'il adopte la figure du revenant, peut aussi être celui de prévenir les vivants des conditions qui les attendent dans l'au-delà. C'est là une fonction classique des revenants dont l'apparition semble ici motivée par la bienveillance qu'ils portent aux vivants. Dans ces deux exemples, la relation est à sens unique : le mort revient pour interpeller un vivant.

Deux autres *exempla* illustrent en revanche une relation inversée, où les vivants peuvent intervenir sur la condition des morts dans l'au-delà. C'est notamment le cas dans un *exemplum* d'Étienne de Bourbon mettant en scène deux étudiants entrés en religion et qui, une fois n'est pas coutume, avaient une attitude chrétienne exemplaire²⁶. Alors que l'un d'eux était à l'agonie, il assura à son compagnon qu'il reviendrait lui faire part de son sort après sa mort. Lorsque celui-ci apparut effectivement, ce fut pour demander à son ami vivant de le libérer du purgatoire en rendant à leur abbé ses anciennes chaussures, qu'il avait gardées, contrairement à la règle de leur ordre, lorsque des nouvelles lui avaient été fournies. Il ajouta à sa requête que son compagnon demande son absolution lors du chapitre et fasse prier pour lui. L'étudiant s'exécutant, le revenant lui réapparut au cœur de la procession des élus, libéré du purgatoire et accédant au ciel. Notons à propos de ce récit que, si les lieux de l'au-delà évoqués ne sont pas l'enfer mais le purgatoire et le paradis, c'est assurément parce que les étudiants concernés s'étaient au préalable tournés vers Dieu en intégrant un ordre religieux. Ceci apparaît toutefois moins clairement dans un dernier récit de

25. JACQUES DE VORAGINE, *Légende dorée* (éd. A. BOUREAU et M. GOULET), p. 906.

26. ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 192 ; TUBACH, n° 4344.

revenants largement répandu dans la littérature de prédication²⁷. Il s'agit d'un étudiant parisien qui, à l'heure de sa mort, demanda à son compagnon de faire don de son matelas pour le salut de son âme. Mais comme celui-ci ne s'exécuta pas immédiatement après que la mort eut emporté son ami, ce dernier lui apparut, en songe, allongé sur un lit de souffrance, couché sur des cordes coupantes qui blessaient son corps. À son réveil, le compagnon du revenant s'empessa de remettre le matelas de son ami à un hôpital pour les pauvres. La nuit suivante, le revenant lui apparut de nouveau, allongé cette fois sur un matelas le protégeant des cordes. Ce récit, comme le précédent, illustre parfaitement l'effort des prédicateurs, à partir du XIII^e siècle, pour inviter les vivants à intercéder pour les morts. Il concerne notamment un type de suffrage profitable pour les morts et régulièrement exposé dans les récits exemplaires, celui de la restitution par les vivants des biens mal acquis²⁸. En ce sens, ces *exempla*, s'ils semblent concerner plus particulièrement le monde universitaire, n'offrent pas de particularité remarquable par rapport aux *exempla* du même type s'adressant à d'autres catégories sociales d'auditeurs. Ils invitent, néanmoins, à constater la cohésion du groupe universitaire : le récit d'apparition est « un nœud de relations sociales »²⁹, mettant en évidence les liens communautaires qui unissent ces intellectuels. Cette cohésion apparente s'exprime-t-elle dans la pratique du culte des morts et de la place de la *memoria* au sein de ce monde universitaire ?

La question de la mémoire des morts au sein de l'université de Paris à la fin du Moyen Âge n'a été que très récemment posée et reste encore aujourd'hui largement à explorer³⁰. Il conviendrait néanmoins, au regard des études récentes sur la fonction de la *memoria* dans la société médiévale, de s'appliquer à tenter de mieux saisir la réalité de la conscience communautaire des universitaires et leurs revendications socio-professionnelles dans la société de la fin du Moyen Âge. Dans de nombreuses communautés ecclésiastiques, l'élaboration d'une mémoire des ancêtres et le culte qui peut leur être attaché participent pleinement du discours identitaire, parfois dans un souci de promouvoir le groupe à un rang social et juridique supérieur³¹. La question n'est donc pas sans intérêt

27. TUBACH, n° 3238 ; ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 183 ; HUMBERT DE ROMANS, n° 149 ; JACQUES DE VITRY, n° 115.

28. M. LAUWERS, *op. cit.*, p. 402-408.

29. J.-C. SCHMITT, *op. cit.*, p. 212-221.

30. N. GOROCHOV, « La mémoire des morts dans l'Université de Paris au XIII^e siècle », dans *Memoria, Communitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaine en Occident à la fin du Moyen Âge*, H. BRAND, P. MONNET et M. STAUB dir., Ostfildern, 2003, p. 117-130.

31. M. LAUWERS, *op. cit.*, p. 250 et suiv.

pour cette communauté intellectuelle, cette *universitas* des maîtres et des étudiants, qui naît dans les dernières décennies du XII^e siècle. Sans prétendre épuiser le thème, quelques *exempla* apportent un témoignage précieux.

Il apparaît, en premier lieu, que la question du culte des morts et des suffrages que peuvent leur apporter les vivants est une préoccupation de ces *exempla*. Ainsi, Étienne de Bourbon présente le grand maître en théologie parisien de la fin du XII^e siècle, Pierre le Chantre, à l'heure de sa mort, demandant à Dieu qu'il l'envoie au purgatoire, où il serait torturé, afin de pouvoir, *in fine*, échapper aux tourments de l'enfer et obtenir les biens éternels³². L'auteur du récit ajoute que Pierre le Chantre s'adressa à ses proches pour qu'ils « sollicite[nt] le Seigneur sur ce propos », en somme qu'ils prient pour le maître défunt. Notons que cet *exemplum*, présenté sous une forme classique dans ce contexte d'une pastorale qui cherche à imposer la conception d'un troisième lieu dans l'au-delà où les péchés peuvent être rachetés, ne fait pas explicitement apparaître la qualité de maître en théologie du héros³³. Si pour un personnage comme Pierre le Chantre, dont l'identité ne se résume pas à sa fonction de maître en théologie, « le purgatoire c'est l'espoir »³⁴, il n'en est pas de même pour d'autres maîtres moins prestigieux. C'est notamment le cas d'un maître ès arts, actif à Paris au milieu du XIII^e siècle, nommé Raoul de Bulli, qu'Étienne de Bourbon présente comme un maître célèbre en son temps. Néanmoins, outre l'*exemplum* du dominicain, on possède très peu de traces de l'activité de cet universitaire, dont la mort semble avoir néanmoins ému le monde intellectuel parisien³⁵. Étienne de Bourbon dit tenir son récit d'écoliers parisiens, du temps de la mort de Raoul de Bulli, et le présente ainsi :

32. ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 193.

33. Sur Pierre le Chantre, voir J.W. BALDWIN, *Masters, Princes and Merchants. The Social Views of Peter the Chanter and his Circle*, 2 vol., Princeton, 1970.

34. Rappelons que, dans la conception nouvelle du purgatoire telle qu'elle s'impose aux XII^e et XIII^e siècles, l'unique voie de sortie de ce troisième lieu est le paradis : J. LE GOFF, *La Naissance du purgatoire*, Paris, 1981, notamment le chapitre VII.

35. La mort d'un Raoul de Bulli est évoquée dans la *Bataille des sept arts* du poète Henri d'Andeli, rédigée vers 1236-1250 : (v. 45-48) « Dame Logique l'oi dire ; / Si cria toute plaine d'ire : / "Lasse ! j'ai perdu mes confors / Quand Raoul de Builli est mors. » : *The Battle of Seven Arts*, L.J. PAETOW éd., Berkeley, 1914. Il s'agit peut-être de l'abbé de Saint-Victor, mentionné à deux reprises en 1237 et 1248 dans des sources universitaires (*Chartularium Universitatis Parisiensis*, H. DENIFLE et É. CHÂTELAINE éd., Paris, t. I, 1888, n° 111 et 178), et dont le nom et l'anniversaire de la mort figurent en date du 11 juillet, dans un obituaire de l'abbaye de Saint-Victor de la seconde moitié du XIV^e siècle : A. MOLINIER, *Obituaires de la province de Sens*, t. 1, *Diocèses de Sens et de Paris*, Paris, 1902, vol. 1, p. 569.

« Il consommait chaque jour de sa vie, travaillait jusqu'à l'extrême et dit en ces circonstances : "J'en appelle à un jugement sévère, dont nul ne peut faire appel." Et ainsi il expira. »³⁶

On retrouve ici le thème déjà évoqué de la vanité qui pousse l'intellectuel à passer sa vie, en pure perte, à la quête de connaissances. Cette vanité sanctionnée par une mort punitive, ce maître, lucide en ses derniers instants, la souhaite non rachetable ; autrement dit, ce n'est pas le purgatoire qui attend l'intellectuel obstiné, mais bien la damnation éternelle, l'enfer, dont on ne revient pas, malgré les prières des vivants.

Un autre aspect lié à la *memoria* et à sa fonction sociale réside dans l'élection des lieux de sépulture³⁷. Une étude approfondie sur les sépultures des universitaires français et leur localisation reste à mener, et l'on peut se demander si elle mettrait en évidence une stratégie globale de ce groupe social, à l'image de ce qui était pratiqué par leurs homologues bolognais³⁸. Ce thème est abordé de façon significative par un *exemplum* de Thomas de Cantimpré au sujet de deux maîtres séculiers, Chrétien de Beauvais et Laurent l'Anglais, qui s'étaient illustrés par leur participation active dans la polémique opposant, au milieu du XIII^e siècle, les maîtres séculiers de l'université de Paris aux ordres mendiants. Thomas de Cantimpré, virulent défenseur des prérogatives des enseignants dominicains, raconte que ces deux maîtres, à l'heure de mourir, regrettant d'avoir persécuté les frères mendiants, choisirent de se faire inhumer chez les Dominicains pour faire pénitence³⁹. Si cette affirmation semble douteuse, elle montre néanmoins la volonté de l'auteur de souligner à quel point le choix de la sépulture des universitaires peut entrer dans une stratégie de la distinction sociale et, au-delà, participer à la définition d'un honneur ou d'un déshonneur personnel et collectif.

En effet, nombre des *exempla* que nous avons pu étudier semblent ne pas se contenter de présenter des héros anonymes, auxquels le plus grand nombre d'auditeurs pourraient s'identifier. Des noms sont cités, des

36. ÉTIENNE DE BOURBON (éd. BERLIOZ), n° 200.

37. M. LAUWERS, *op. cit.*, p. 276-279 ; et M. GAUDE-FERRAGU, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq, 2005, p. 33-90.

38. Un premier indice dans C. VULLIEZ, « Grands universitaires bretons dévots de saint Yves à Paris aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Saint Yves et les Bretons. Culte, images, mémoire (1303-2003)*, J.-C. CASSARD et G. PROVOST dir., Rennes, 2004, p. 39-51 ; on le comparera avec profit au cas bolognais présenté par R. GRANDI, *I monumenti dei dottori e la scultura di Bologna (1267-1348)*, Bologne, 1982 ; et A. VON HÜLSEN-ESCH, « Zur Konstituierung des Juristenstandes durch Memoria. Die bildliche Repräsentation des Giovanni da Legnano », dans *Memoria als Kultur*, O.G. OEXLE dir., Göttingen, 1995, p. 185-206.

39. THOMAS DE CANTIMPRÉ, éd. Douai, II, 10, 27.

personnages réels désignés, et leur mort est « exemplarisée ». On peut dès lors légitimement s'interroger sur un dernier aspect de la *memoria*, celui du souvenir qui reste dans la mémoire collective de tel ou tel individu, quand, d'un maître célèbre comme Raoul de Bulli, les sources narratives ne nous ont transmis que le récit de sa mort et de sa damnation. L'exemple le plus significatif sur ce point est le récit de la mort, déjà évoquée, de Simon de Tournai. Dans le troisième quart du XIII^e siècle, plusieurs auteurs se sont faits les rapporteurs des péripéties de cet universitaire à la réputation sulfureuse⁴⁰. Si ce récit peut apparaître en bien des points stéréotypé, faisant un usage excessif des procédés rhétoriques de cette pastorale de la peur transmise par certains *exempla*, on ne peut éviter de s'interroger sur la portée sociale d'un tel discours sur la mort déshonorante de l'universitaire. Cette question semble d'autant plus légitime quand on sait la virulence de Thomas de Cantimpré, l'un des dispensateurs de ce récit, à l'égard des universitaires séculiers. De tels *exempla* peuvent apparaître comme autant d'attaques contre la mémoire d'un maître et, au-delà, contre la catégorie socio-professionnelle des universitaires tout entière.

On serait tenté, en somme, de souligner la difficulté des universitaires – communauté hétéroclite de clercs, de religieux et de moines – à élaborer une *memoria* qui leur soit propre. Ils semblent dépossédés des arguments de leur revendication sociale par des forces centrifuges : les ancêtres glorieux, dont la mémoire est véhiculée par les *exempla*, sont avant tout ceux qui se sont tournés vers la religion, tandis que les intellectuels brillants mais obstinés apparaissent comme des repoussoirs mémoriels. L'image de la mort qui attend l'universitaire médiéval, telle qu'elle est présentée par les *exempla* homilétiques, est donc peu réconfortante pour ceux qui se dirigent vers elle. Rares sont ceux qui peuvent espérer être sauvés dans l'au-delà. Leur mort est plutôt à l'image de leur vie : excessive au point d'en être déshonorante. Telle est en tout cas la leçon que les *exempla* veulent retenir.

PRINCIPALES SOURCES UTILISÉES

G. BALDASSARRI et G. VARANINI dir., *Racconti esemplari di predicatori del Due e Trecento*, 3 vol., Rome, 1993.

CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus Miraculorum*, éd. J. STRANGE, Cologne-Bonn-Bruelles, 1851.

T.F. CRANE, *The Exempla or Illustrative Stories from Sermones vulgares of Jacques de Vitry*, Londres, 1890 (réimp., Kraus, Nendeln, Liechtenstein, 1967).

ÉTIENNE DE BOURBON, *De septem donis : anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, éd. A. LECOY DE LA MARCHE, Paris, 1877.

40. A. DE LIBERA, *Penser au Moyen Âge*, Paris, 1991, p. 157-163.

- ÉTIENNE DE BOURBON, *Tractatus de diversis materiis predicalibus. Prologus. Prima pars. De dono timoris*, éd. J. BERLIOZ et J.-L. EICHENLAUB, Turnhout, 2002 (CCCCM, 124).
- HUMBERT DE ROMANS, *Le Don de crainte ou L'Abondance des exemples*, trad. et éd. C. BOYER, postface de J. BERLIOZ, Lyon, 2003.
- JACQUES DE VORAGINE, *Legenda Aurea*, éd. G.P. MAGGIONI, Florence, 1998.
- JACQUES DE VORAGINE, *Légende dorée*, éd. et trad. A. BOUREAU et M. GOULET dir., Paris, 2004 (Bibliothèque de la Pléiade).
- JEAN GOBI, *La Scala Coeli de Jean Gobi*, éd. M.-A. POLO DE BEAULIEU, Paris, 1991 (Sources d'histoire médiévale).
- Liber exemplorum ad usum Praedicatorum*, éd. A.S. LITTLE, Aberdeen, 1908.
- Prêcher d'exemples. Récits de prédicateurs du Moyen Âge*, éd. J.-C. SCHMITT, Paris, 1985.
- Rire (Le) du prédicateur. Récits facétieux du Moyen Âge*, textes trad. par A. LECOY DE LA MARCHE, rééd. J. BERLIOZ, Turnhout, 1992.
- Speculum Laïcorum*, éd. J.-T. WELTER, Paris, 1914.
- Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti*, éd. J.-T. WELTER, Paris, 1926 (rééd. Genève, 1973).
- THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Bonum universale de apibus*, Douai, 1627.
- THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Les Exemples du « Livre des abeilles » : une vision médiévale*, éd. et trad. H. PLATELLE, Turnhout, 1997 (Miroir du Moyen Âge, 4).